

- la mobilité dans les foyers est impressionnante: c'est un logement transitoire, où les JT restent le moins possible.

- par définition, le milieu est hétérogène (hormis les foyers de boîtes).

Enoncer cela suffit à démontrer qu'ils ne sont pas un milieu homogène, que la situation vécue dans les foyers est avant tout une situation de logement, avec des particularités. Notre intervention ne peut cependant pas se ramener à une intervention seulement sur le logement. En effet, les jeunes travailleurs étant embrigadés, les luttes qui sont menées nous font envisager sous un autre angle notre intervention.

b) Les luttes, l'organisation du milieu.

Les facteurs déterminants à l'apparition de ces luttes, ne sont pas à rechercher dans la crise des foyers, cette situation vécue sert de catalyseur. L'émergence des luttes est un produit de la situation politique. L'intervention des révolutionnaires depuis deux ans offre un cadre d'intervention cohérent à la frange radicalisée pour mener des luttes, de se doter depuis deux ans offre un cadre d'intervention cohérent à la frange radicalisée pour mener des luttes, pour se doter d'organisations démocratiques, pour faire des expériences.

Ces deux données, valables pour la période à venir, nous font penser que les luttes se situeront directement à un niveau d'ensemble (échelle parisienne ou nationale). La jeunesse ouvrière en sera encore « frustrée » sur les boîtes pour un certain temps. Nos responsabilités sont donc très importantes après cette grève.

POUR LA CONSTRUCTION DES CIR ET LEUR COORDINATION 1

1) Fonction des CIR: elle est double.

- organisation permanente pour la défense des acquis, contre la rentabilisation, contre l'embrigadement.

2) Nature des CIR :

- structure de masse du milieu regroupant les noyaux sur les foyers contenu donné autour de l'expérience acquise par la frange dans les luttes.

- organisation démocratique aux contours fluctuants (contenu variant d'un foyer à l'autre, surdéterminé par la nature de la frange regroupée (soit syndical, soit plus idéologique). Cela l'empêche d'être une organisation structurée (directions élues), même si elle peut constituer des cotisations, des responsables pour les coordinations. La fluidité du milieu empêche toute organisation structurée.

- organisation unitaire: regroupant les résidents sans distinction d'appartenance syndicale, par ex...

- coordination sur plusieurs foyers, régulière: préparation des luttes, de campagnes particulières sur tel ou tel thème.

3) Plate-forme des CIR :

- contre la rentabilisation sous toutes ses formes.

- contre l'embrigadement: droit de visites, et liberté d'expression politique et syndicale.

- Démystification de la participation et de la cogestion.

4) Délimitation: elle est immédiate par rapport aux courroies de transmission que sont l'ANJR (AJS) et l'ADIR (CGT-PC).

- structure qui se forme à travers les luttes.

- ne pas dépasser le stade du « centre d'initiatives », de la coordination.

- pas un caractère de « syndicat de résidents » (syndicat de locataires !), la nature de la frange qu'elle regroupe ne le permettrait pas.

- elle s'efface durant les luttes pour laisser la place à l'organisation démocratique (Comité de grève).

Les données objectives sur les foyers ne justifient pas, à elles seules, la mise en place d'un secteur particulier de l'organisation. Ce qui n'empêche pas que, dans les conditions actuelles de développement de la LC, c'est un terrain sur lequel nous devons être présents. Non pas pour développer un « travail logement », mais pour éduquer, faire faire des expériences à une frange de la jeunesse ouvrière. En retour, il est absolument nécessaire d'avancer une intervention spécifique sur des mots d'ordre particuliers, avec des projets organisationnels précis. L'enjeu d'une telle intervention n'est pas de réaliser des opérations politiques conjoncturelles (que nous pourrions assumer tout en étant extérieurs). Il faut aller plus loin.

2- Détour tactique pour l'implantation dans la classe ?

A l'encontre du PSU, nous ne voulons pas nous transformer en une « organisation-somme de secteurs d'intervention », et nous maintenons comme objectif prioritaire l'implantation dans les entreprises, tout en n'étant pas absents d'un certain nombre de terrains où se mènent des luttes (sans les privilégiés). Notre projet de construction de CIR d'intervention dans les foyers, ne relève-t-il pas d'un vieux débat, pas enterré, celui de privilégier certaines couches de la classe ouvrière où l'absence des stals est frappante? Du moins la dynamique de ce type d'organisation peut nous y conduire!

Dans la période à venir, les luttes dans les foyers vont se multiplier, à l'exemple de luttes, « type JOINT ». Notre apparition, les expériences que l'on peut faire dans ce type de lutte, l'utilisation par les camarades de ces exemples dans les gros bastions nous amènent à ne pas négliger ce terrain. Qui plus est, dans les foyers, la jeunesse qui s'y trouve n'appartient pas à tel ou tel secteur particulier de la classe, mais aux gros bastions.

Enfin, l'expérience accumulée par cette jeunesse au cours des luttes la conduit inéluctablement à vouloir la réinvestir au niveau des boîtes et non à la perpétuer dans le cadre des foyers. Et c'est là où notre rôle doit être à même de faire saisir à cette avant-garde, que pour réemployer cela dans les boîtes, cela passe par la critique du réformisme, du légalisme, et doit les amener à rejoindre nos positions! C'est la responsabilité, entre autre chose, que nous avons maintenant par rapport à certains gars en fin de conflit! Car nous ne gagnerons cette frange que sur le terrain de l'entreprise, une fois l'expérience faite sur le foyer en notre présence, pour les retrouver sur le terrain de l'entreprise dans les gros bastions. Cela nous demande une médiation, une intervention particulière... dont l'animation d'un travail de masse.